

**Jean-Luc FUGIT**

*Député du Rhône,*

*Membre de la Commission Développement*

*Durable et Aménagement du Territoire,*

*Président du Conseil National de l'Air*

COMMUNIQUE

Paris, le 11 septembre 2019

## Le Conseil National de l'Air adopte à l'unanimité un projet de nouvel indice de la qualité de l'air (indice ATMO)

C'est en tant que Président du Conseil National de l'Air (CNA) que je salue l'adoption, ce matin, à l'unanimité des membres du CNA, de l'avis sur le projet de révision de l'indice ATMO.

La nécessaire révision de l'actuel indice ATMO, qui n'a guère évolué depuis plus de 20 ans, est annoncée depuis quelques années, et je suis heureux que l'avis adopté aujourd'hui propose un nouvel indice de prévision de la qualité de l'air donnant une information aux citoyens plus complète, en tout point du territoire et plus simple.

Fruit d'un travail collectif piloté par ATMO France la fédération des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air, le projet de nouvel indice ATMO propose de :

- rajouter la prise en compte des PM<sub>2,5</sub>, en complément des polluants PM<sub>10</sub>, NO<sub>2</sub>, O<sub>3</sub> et SO<sub>2</sub> pris en compte dans l'actuel indice,
- qualifier la qualité de l'air selon 5 couleurs (bleu = bon, vert = moyen ; jaune = dégradé ; orange = mauvais ; rouge = très mauvais),
- s'appuyer sur une méthode d'agrégation simple à comprendre et à vérifier,
- tenir compte, pour son évolution future, des nouvelles limites réglementaires mais aussi des prochaines recommandations de l'OMS sur le NO<sub>2</sub>, polluant qui fera l'objet d'une communication spécifique.

C'est au nom de tous les membres du CNA<sup>i</sup> que je transmets cet avis à Madame la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire qui je l'espère, engagera rapidement les démarches réglementaires pour mettre en œuvre le nouvel indice.



Jean-Luc FUGIT

Président du Conseil National de l'Air, député du Rhône

 @jeanlucfugit

 @Jean\_LucFUGIT

[www.jeanlucfugit.fr](http://www.jeanlucfugit.fr)

Contacts presse : Florence GABAY – 06 78 41 25 45

Courriel : [jean-luc.fugit@assemble-nationale.fr](mailto:jean-luc.fugit@assemble-nationale.fr)

<sup>i</sup> Composition du Conseil National de l'Air : représentants de l'Etat et d'organismes publics, parlementaires, collectivités territoriales, entreprises, salariés, associations notamment environnementales, experts et personnes qualifiées.